



ACCUEIL » SÉNÉGAL - ACTUALITÉS » A-LA-UNE NOTIFICATION »

BEST OF - Senenews TV

Cheikh Wade tué lors des manifestations du 8 mars, révélations sur les non-dits d'une scène de crime

SeneNews Premium Abonnez-vous

Publié le 27/05/2021 à 15:55 - Mis à jour le 27/05/2021 à 15:55



Partager

172



Tweeter



Share



Email



Voici deux mois et dix neuf jours que le jeune Cheikh Wade a été froidement abattu au cours des affrontements entre manifestants et forces de l'ordre aux Parcelles Assainies. Et depuis lors, sa famille est glacée d'effroi à chaque fois qu'elle pense ou voit une vidéo relatant la fin tragique de leur fils. Pire, la justice sénégalaise ne s'est non seulement pas autosaisi du dossier, mais, mis à part le certificat d'inhumation, rien n'a été fait à propos de cette affaire de meurtre qui continue d'alimenter la toile.

PUBLICITÉ

Toujours rongée par cet acte « impuni », la famille de Cheikh Wade est plus que déterminée à « s'autosaisir » du dossier. Déjà, ce 26 mai, le conseil de la famille de Cheikh Wade a posé un premier acte chez Dame justice. Me Koureychi Ba a déposé sur la table du président de la Chambre d'accusation de la Cour d'appel une plainte contre X.

Sélectionné pour vous :

Meurtre à Tivaouane Peulh : La Section de Recherches entre en jeu

Autant, le conseil de la famille de Cheikh Wade souhaite qu'il saisisse le procureur de la République pour l'ouverture d'une enquête judiciaire afin que l'on élucide les circonstances de la mort de Cheikh Wade (tué par balle), lors des émeutes de mars 2021.

PUBLICITÉ

Elections législatives : Etes-vous pour ou contre la candidature de Guy Marius Sagna ?

- Contre
 Pour

[Vote](#)[View Results](#)

Mis en ligne par  Thioro Sakho

Ce contenu a été publié dans A-La-One Notification, Actualité en Vidéo, Entretien, Justice, Reportage SeneNews TV, Sénégal - Actualités, SeneNews TV, Société, Télévision, Vidéo à la une, avec comme mot(s)-clé(s) Cheikh Wade, Manifestation, mars, meurtre, non-dits. Vous pouvez le mettre en favoris avec ce permalien.

Vos réactions (1)



Amadou Lamine NDIAYE - (via L'Appli Android SeneNews) 27/05/2021 à 20:49

La justice à 2 vitesse est une évidence dans notre cher pays !!!!?

Répondre

Laisser un commentaire

Votre adresse e-mail ne sera pas publiée. Les champs obligatoires sont indiqués avec *

Commentaire *